



Fabrice VERDELET
Délégué Syndical Central CGT
07 83 32 49 33
dsc.cgt.apf@gmail.com

163 Bd de l'Hôpital
75013 PARIS

Paris, le 09 décembre 2024

A Mme RIBES Présidente d'APF Fh

M. WIDAWSKI Directeur Général

Mme DUBLOC D'AMICO DRH

17 Bd Auguste Blanqui
75013 PARIS

OBJET : PREAVIS de Grève le jeudi 12 décembre 2024 de 0H00 à 23H59

Mesdames, Monsieur,

Nous avons l'honneur de déposer un préavis de grève national dans les établissements et services d'APF France Handicap le jeudi 12 décembre 2024 de 0H00 à 23H59 conformément aux articles L2511-1, L.2512-1 et L.2512-2 du Code du travail.

Nous revendiquons :

- Que le Plan de Sauvegarde de l'Emploi ne soit pas au rabais et encore une fois au détriment des salariés dont APF Fh va se débarrasser.
- Un congé reclassement de 9 mois, porté à 15 mois pour les salariés dit sensibles ainsi que pour ceux en reconversion professionnelle.
- Une rémunération du congé reclassement après durée du préavis, à 75% du brut avec minimum 90% du SMIC
- D'ajouter dans la suspension du congé reclassement, la période d'essai d'un CDI
- Que soit reconnu en personnel dit fragile : les 50 ans et plus, les parents isolés, les aidant, les personnes ayant une RQTH en cours ou en cours de renouvellement.
- Une prime supra-légale : 10.000 €, doublée pour les personnels dit fragile.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Pour la CGT à APF Fh
Fabrice VERDELET
Délégué Syndical Central CGT APF Fh